

# APPEL A CANDIDATURES PRIX POLYPTYQUE 2021



Centre Photographique Marseille

**Date limite d'inscription : dimanche 8 août 2021 à minuit.**

*Dans le cadre de ses missions de soutien à la création et aux artistes, le Centre Photographique Marseille lance un appel à candidatures à destination des photographes et artistes de la Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur.*

## CONTEXTE

Polyptyque fait peau neuve !

Pour cette année, nous avons conçu un événement de préfiguration qui prendra la forme d'une exposition explorant de nouvelles voies du médium photographique. Polyptyque propose ainsi un panorama de la photographie contemporaine à travers les œuvres de 10 artistes internationaux présenté.e.s en collaboration avec leurs galeries.

Tout en s'adaptant aux contraintes de la situation sanitaire actuelle, le Salon se déroulera de nouveau au même moment que les salons Art-O-Rama et Paréidolie.

L'événement sera également l'occasion de présenter les artistes présélectionné.e.s dans le cadre du Prix Polyptyque 2021.

## PRIX POLYPTYQUE : CALENDRIER ET DOTATION

L'appel à candidatures s'adresse aux artistes photographes s'inscrivant dans une démarche de recherche de galerie professionnelle et d'accès au marché privé.

Il.elle.s doivent n'avoir aucun engagement avec une galerie privée, ni avoir eu récemment d'exposition personnelle dans une galerie privée.

### Conditions requises :

- Vivre et/ou travailler dans la Région SUD PACA depuis plus d'un an.
- Justifier d'une pratique artistique reconnue (expositions, éditions, commandes...) depuis plus de trois ans.
- N'avoir aucun contrat ou engagement avec une galerie d'art depuis plus d'un an.
- Avoir à disposition des œuvres produites, disponibles à l'exposition et à la vente.

## **Pour candidater il suffit de :**

1. Remplir la fiche de candidature en ligne et d'y joindre les documents demandés.
2. Proposer une sélection d'œuvres pour un accrochage possible sur un mur de quatre mètres linéaires et de 2,2 mètres de hauteur, joindre un descriptif précis des œuvres proposées (dimensions, techniques, encadrements, images d'accrochage...)

Ces éléments doivent être transmis via le formulaire en ligne avant le dimanche 8 août 2021 minuit, à l'adresse suivante : <https://form.jotform.com/211962231414043>

Les artistes ayant déjà candidaté.e.s les années précédentes (sauf les anciens lauréat.e.s), ou pour d'autres appels à candidatures du Centre, sont tout à fait libres de candidater de nouveau.

Aucun renseignement complémentaire ne sera fourni par téléphone.

## **CALENDRIER**

Le 13 août 2021 un jury d'experts du CPM présélectionne 8 à 10 artistes qui seront présenté.e.s en parallèle de l'exposition des 10 artistes internationaux.

### **Calendrier des expositions**

- Accrochage : du 23 au 26 août 2021
- Ouverture professionnelle (sur invitation) : vendredi 27 août, de 14 à 18h.
- Vernissages publics et annonce des lauréats du Prix : vendredi 27 août, de 18h à 21h.
- Ouverture publique des expositions : les 28 et 29 août, de 14h à 20h.  
Du 1er au 18 septembre, du mercredi au samedi, de 14 à 19h.

Les artistes présélectionné.e.s bénéficieront d'un temps de rencontre privilégié avec les membres du jury, et les collectionneurs et professionnels présents lors de l'ouverture professionnelle (et de la soirée VIP du 27 août au soir au Parc Longchamp).

**Le jury est composé de :**

**Françoise Bornstein**, directrice de la galerie Sit Down (Paris),

**Emilia Van Lynden**, consultante en Photographie Contemporaine et Responsable Marketing, Communication et Publications pour Manifesta,

**Erick Gudimard**, directeur du Centre Photographique Marseille,

**Caroline Stein**, responsable du mécénat de la banque Neuflyze OBC

**Pascal Beausse**, responsable de la collection photographie du CNAP.

**Chaque lauréat.e du Prix recevra une bourse de production (scan, tirages, encadrement...) auprès du Studio AZA d'une valeur de 2 000 euros.**

**Une exposition sera consacrée aux lauréats du Prix en 2022 à la Galerie Sit Down à Paris.**

**Un accompagnement professionnel par le Centre Photographique leur sera proposé.**

Une convention sera établie entre les artistes sélectionné.e.s et le Centre Photographique Marseille afin de préciser les modalités d'exposition et de vente à Marseille.

Un avenant sera signé avec les artistes lauréat.e.s pour préciser les modalités d'exposition et de vente à Paris et les principes de l'accompagnement professionnel.

En cas de sélection, les artistes devront assurer l'accrochage et le décrochage de leurs travaux pour les expositions. Les frais de transport et de déplacement liés à la présentation à Marseille (et à Paris) seront pris en charge par le Centre Photographique Marseille.

Leur présence est également requise durant des événements à définir pendant l'exposition à Marseille et pendant l'exposition à Paris.